



Canadian Superior Courts
Judges Association
Association canadienne des
juges des cours supérieures

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de
l'Association canadienne des juges des cours supérieures,
tenue le 14 juillet 2022, à St. John's, Terre-Neuve.

SONT PRÉSENTS :

Président	Joel GROVES (Colombie-Britannique)
Vice-présidente	Michèle MONAST (Québec)
Trésorière	Mona LYNCH (Nouvelle-Écosse)
Secrétaire	Clayton CONLAN (Ontario)
Président sortant	Thomas CYR (Nouveau-Brunswick)
Directrice exécutive	Stephanie LOCKHART (en ligne)

Cour fédérale du Canada Mandy AYLEN

Alberta
Kent DAVIDSON
Kristine EIDSVIK
Michael KRAUS
Joanna STREKAF
Bonnie BOKENFOHR (en ligne)
Michelle CRIGHTON (en ligne)
Tamara FRIESEN (en ligne)
Gillian MARRIOTT (en ligne)

Colombie-Britannique
Ward BRANCH
Ian CALDWELL
Tom CRABTREE
Jennifer DUNCAN
Elliot MYERS

Manitoba
Herb REMPEL
James EDMOND (en ligne)

Nouveau-Brunswick
Nathalie GODBOUT (en ligne)
Denise LeBLANC (en ligne)
Kathleen QUIGG (en ligne)
Marc RICHARD (en ligne)

Terre-Neuve-et-Labrador
Jim ADAMS
Fouse FAOUR
William GOODRIDGE
Irene MUZYCHKA
Kate O'BRIEN
Frances KNICKLE (en ligne)

Nouvelle-Écosse
James CHIPMAN
Jean DEWOLFE
Pierre MUISE

Nunavut	Shannon SMALLWOOD
Ontario	Deborah CHAPPEL Erika CHOZIK Michael MEKELVEY Thomas HEENEY (en ligne) Susan HIMEL (en ligne)
Québec	Thomas DAVIS Julie DUTIL Denis GASCON Lukasz GRANOSIK Denis JACQUES Suzanne GAGNÉ (en ligne)
Saskatchewan	Robert LEURER Janet McMURTRY Graeme MITCHELL (en ligne)

15h05 l'heure de Terre Neuve - La séance est ouverte.

Le président, Joel Groves, déclare que la séance est ouverte. Il précise que l'assemblée se tient en mode à la fois présentiel et virtuel. Certains points exigeront que l'on passe au vote, auquel cas ces votes seront enregistrés en présentiel et virtuellement.

I. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'ACJCS de 2021

Le juge Denis Jacques propose que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2021 soit approuvé. Le juge Ian Caldwell appuie cette proposition. Cette proposition est adoptée.

II. Observations du président

Le président, le juge Joel Groves, signale que notre Association se porte bien. Le rendement budgétaire et financier a été bon, malgré la pandémie. Les adhésions sont nombreuses et conformes au budget prévu pour répondre aux besoins financiers. L'Association compte actuellement 962 membres qui ont réglé leur adhésion pour 2022 et 312 membres à la retraite. L'objectif du président est d'atteindre 1000 membres.

Commission quadriennale

Le président, le juge Joel Groves, déclare que le point fort de la dernière année a été la Commission quadriennale. Il rappelle que la Commission Turcotte a présenté son rapport au ministre au cours de l'été 2021, et que le ministre a accepté le rapport de la Commission dans une réponse publiée en décembre 2021.

Le juge Groves a bon espoir que ce rapport représente une feuille de route pour rajuster les salaires des juges à la hausse et parvenir à une rémunération juste par rapport à la communauté juridique.

Il confirme en outre que le Comité sur la rémunération de notre Association deviendra dès maintenant un comité de travail permanent. Il remercie les juges Kristine Eidsvik et Chantal Chatelain pour leur rôle de co-présidentes du Comité sur la rémunération lors du dernier cycle et souhaite la bienvenue au juge Ward Branch et à la juge Dominique LaFleur, qui assumeront dorénavant ces fonctions.

Coordination avec le juge en chef

Le juge Groves signale que le juge en chef avait communiqué avec notre Association pour proposer de tenir des rencontres régulières dans le but de discuter de préoccupations communes à notre Association et au Conseil canadien de la magistrature.

Plus précisément, le juge en chef a enjoint au CCM de mettre sur pied un comité mixte formé par des membres de notre Association et du bureau du commissaire pour examiner les enjeux liés à la sécurité physique et en ligne.

Mandats à durée limitée

Le juge Groves rappelle à l'assemblée que, avant la pandémie, le juge en chef avait prévu de mettre en place un comité du CCM pour examiner notre proposition concernant les mandats à durée limitée. À la fin du mois d'avril 2021, le juge en chef a informé le juge Groves et le président sortant, le juge Thomas Cyr, des résultats de cet examen de notre proposition par le CCM. Le CCM a adopté une résolution exigeant que tous les juges en chef et juges en chef adjoints, après dix ans de service, réfléchissent et se demandent s'il est approprié pour eux de demeurer en fonction. Notre Association avait déjà établi un comité de réflexion sur la question des mandats à durée limitée, présidé par la juge Georgina Jackson, qui sera relancé pour examiner la réponse reçue du CCM et formuler des recommandations quant aux prochaines étapes.

Comité de planification sur la restructuration de notre Association

Le juge Groves informe l'assemblée que le Comité de planification, présidé par la juge Katherine O'Brien, a tenu une réunion extraordinaire en novembre 2021 afin de discuter de questions de gouvernance, de l'objet de notre Association, de notre mission et de ce que nos membres souhaitent. Il souligne que la juge O'Brien va fournir plus de renseignements sur les résultats de cette réunion plus tard.

Examen de la conduite judiciaire

Le juge Groves observe que l'examen de la conduite judiciaire est depuis longtemps une question controversée. Il indique que le gouvernement a permis à notre Association et au CCM de présenter des observations en vue de parvenir à un processus plus efficace et que le gouvernement a depuis statué sur le processus d'examen de la conduite, lequel fait intervenir un comité auquel siègent des juges puînés choisis à partir d'une liste fournie par notre Association.

Comité sur l'indépendance judiciaire

Le juge Groves souligne que le Comité a réagi rapidement à une demande du ministre fédéral de la Justice concernant la création d'une commission sur les déclarations de culpabilité injustifiées. La juge Michèle Monast présentera de plus amples renseignements au sujet de cette commission.

Généralités

Le juge Groves se dit ravi de nous apprendre que notre Association est active, fonctionne bien, a entamé un processus de réflexion et se porte bien. Il remercie le comité exécutif, les membres du bureau des directeurs et les vaillants membres de chacun des comités de notre Association. Il remercie également tout le monde pour le soutien offert pendant son mandat à titre de président.

Enfin, il précise que certains rapports écrits qui ont été distribués à l'assemblée ne feront pas l'objet de discussions, dont ceux-ci :

- Le rapport du Comité sur l'adhésion des membres;
- Le rapport du Comité sur les relations internationales;
- Le rapport du Comité sur la formation du public;
- Le rapport du Comité sur l'assurance;
- Le rapport du Programme de consultation pour la magistrature.

III. Rapport du commissaire à la magistrature fédérale

Projet de loi C-19

Le commissaire, M. Marc Giroux, fait le point sur les dispositions pertinentes du projet de loi C-19, la loi d'exécution du budget qui a été adoptée le 23 juin dernier. Ce projet de loi comprend de nouvelles modifications à la *Loi sur les juges*, notamment une augmentation de l'indemnité des faux frais et des frais de représentation. Il souligne que, à compter du 1^{er} avril 2020, les juges ont droit à une indemnité de 7 500 \$, et peuvent demander le remboursement de leurs dépenses sur un an. Il informe également l'assemblée de la proposition du commissaire : pour les exercices 2021/2022 et 2022/2023, il y aura des indemnités pour chaque année et les juges pourront réclamer les portions inutilisées des années précédentes, jusqu'à concurrence de 5 000 \$. Il précise en outre que le projet de loi comporte une modification accordant aux juges des régions nordiques des indemnités pour traitement médical et dentaire.

Dépenses

Le commissaire rappelle que la prochaine publication des dépenses des juges aura lieu à la fin du mois de juillet. Il indique que les dépenses ont augmenté, les précautions relatives à la COVID-19 s'étant assouplies et les déplacements ayant repris.

Nominations aux Cours supérieures

Le commissaire indique qu'il y a actuellement 55 postes à pourvoir dans les cours supérieures du pays, et 22 postes vacants additionnels qui ont été créés par le projet de loi C-19. Il y a eu 73 nominations judiciaires au cours de l'année précédente, dont deux nouveaux juges en chef. Les comités consultatifs de la magistrature, qui se sont tenus surtout de façon virtuelle, recommencent à se réunir en personne. Il y a eu 43 comités dans le passé, qui ont évalué 303 candidats.

JUDICOM

Le commissaire annonce également que la refonte de JUDICOM est en cours, l'objectif étant de créer une plateforme nuagique pour le service. Une équipe formée du juge Herbert Rempel, du juge Elliot Myers et de la juge Lana Krogen y travaille sans relâche.

Coopération internationale

Le commissaire signale que des discussions ont lieu avec l'INM et Affaires mondiales Canada au sujet de la contribution de la magistrature aux programmes de coopération internationaux. La juge Mary Moreau préside le comité consultatif sur la coopération judiciaire internationale, qui étudie la possibilité de mener des projets en Mongolie et en Colombie.

Groupe de travail sur les médias sociaux et la sécurité

Un groupe de travail s'est entretenu avec les juges Michèle Monast et Mona Lynch relativement à la multiplication des attaques contre les juges sur les médias sociaux et aux menaces à leur sécurité. Le groupe est composé de représentants de notre Association et du CCM, ainsi que de M. Giroux.

Situation du bureau du commissaire

Le commissaire indique que, de façon générale, l'accès en personne à ses bureaux a été restreint. En réponse aux demandes du personnel, une politique prévoyant une présence au bureau au moins deux jours par semaine a été mise en place. Cela correspond à la tendance générale du gouvernement à favoriser une plus grande présence au bureau.

IV. Rapport de la trésorière

La juge Mona Lynch présente le rapport de la trésorière. Elle attire l'attention sur quelques changements, notamment l'augmentation de la cotisation, qui s'élève désormais à 600 \$, ce qui crée une augmentation des recettes, ainsi qu'un produit de 5 000 \$ provenant du parrainage de l'annuaire de 2020, qui n'a été reçu qu'en 2021. Elle souligne que la plupart des dépenses se rapportent à la plus récente commission quadriennale, tandis que quelques autres dépenses découlent de la reprise des événements et des réunions en personne. Elle fait remarquer un montant à recevoir de 655 100 \$ qui consiste en un remboursement lié à la commission quadriennale.

La juge Lynch confirme que les cibles en matière d'adhésion et de revenus de placement ont été atteintes cette année, et que le budget se porte encore mieux que prévu. Elle confirme que ces états financiers ont été examinés lors de la réunion du bureau d'avril 2022 et ont été recommandés aux fins d'approbation. La juge Lynch propose d'approuver le rapport de la trésorière et le juge Lukasz Granosik approuve cette proposition. La proposition d'adopter le rapport de la trésorière est adoptée.

V. Nomination du vérificateur

La juge Mona Lynch propose la nomination de Vaive & Associates comme vérificateurs pour l'exercice 2022, ce que le juge Kent Davison appuie. La proposition est adoptée.

VI. Approbation de nouveaux membres du bureau des directeurs

Le président, le juge Joel Groves, indique que de nouveaux membres ont déjà été approuvés par le bureau, mais que leur nomination nécessite tout de même l'approbation des membres présents à l'assemblée générale annuelle. Les nouveaux membres du bureau des directeurs sont le juge Kent Davison (Alberta), le juge Michael Mekelvey (Ontario) et la juge Deborah Chappel (Ontario). La juge Julie Dutil propose l'approbation de la nomination des nouveaux membres du bureau des directeurs et la juge Janet McMurtry appuie cette proposition. La proposition est adoptée.

VII. Rapport du Comité de la rémunération

Le juge Ward Branch fait circuler le rapport du Comité de la rémunération. Il est ravi d'annoncer la nomination d'une nouvelle avocate, M^e Audrey Boctor, qui appuiera le travail de notre avocat actuel, M^e Pierre Bienvenu. Il fait également savoir que toutes les provinces et tous les territoires sont maintenant représentés au Comité. Quant au calendrier de la commission quadriennale, il souligne que la première étape officielle sera de rencontrer le sous-ministre au printemps 2024. En guise de préparation à cette réunion, le Comité s'affaira à recueillir le plus de renseignements possibles au cours de la prochaine année.

VIII. Rapport du Comité sur l'indépendance judiciaire

La juge Michèle Monast a distribué le rapport du Comité. Elle rappelle à l'assemblée que, en 2020, le ministre de la Justice avait mentionné qu'il souhaitait créer un organisme indépendant, distinct du ministère de la Justice et du gouvernement, pour passer en revue les condamnations criminelles susceptibles d'être le fruit d'erreurs judiciaires. À cette fin, il a nommé en 2021 deux juges à la retraite, le juge Harry LaForme et la juge Juanita Westmoreland-Traoré, pour tenir des consultations publiques et formuler des recommandations sur la structure et le mandat de cet organisme. Ils ont déposé leur rapport en avril 2022, le résultat de leur analyse approfondie des processus actuels d'examen des déclarations de culpabilité et des conséquences des erreurs judiciaires, qui compte 200 pages et contient 51 recommandations.

La juge Monast informe l'assemblée que notre Association a été invitée par le ministre à donner son point de vue sur le rapport et sur l'incidence qu'auraient les recommandations sur la magistrature. La question a été renvoyée au Comité sur l'indépendance judiciaire. Le Comité a relevé quelques recommandations pouvant constituer des sources de préoccupation pour les juges des cours supérieures. Les membres du CCM partageaient d'ailleurs ces mêmes préoccupations.

Le rapport du Comité a été finalisé en juin, approuvé par le comité exécutif, puis transmis au ministre de la Justice. Un exemplaire en a également été envoyé au CCM et au juge en chef.

IX. Mise à jour du Comité d'examen de la conduite de la magistrature

La juge Mona Lynch fait brièvement le point pour informer l'assemblée que la Chambre des communes s'est ajournée sans avoir procédé à la deuxième lecture du projet de loi visant à établir un nouveau régime d'examen de la conduite des juges. L'étude du projet de loi ne s'est donc pas poursuivie.

X. Mise à jour du Comité sur l'accès à la justice

Le juge Clayton Conlan fait le point sur les deux façons dont le Comité cherche à renforcer l'accès à la justice. Premièrement, en coordonnant ses activités avec celles d'autres organisations œuvrant pour la justice, comme le Comité national pour l'accès à la justice et d'autres plus petits organismes, comme le National Self-Represented Litigants Project de la faculté de droit de l'Université de Windsor. Deuxièmement, en rédigeant et en diffusant un bulletin de nouvelles. Il remercie les plus récents auteurs, la juge Kathleen Quigg et le juge John Mitchell, qui ont signé des articles présentant la perspective du Canada Atlantique, la juge Janet McMurtry, de la Saskatchewan, la juge Gillian Marriott, de l'Alberta et le juge Nathan Smith, qui travaille actuellement sur un bulletin de nouvelles qui offrira le point de vue britanno-colombien.

XI. Rapport du Comité de planification

La juge Katherine O'Brien informe l'assemblée que, depuis un an, l'objectif principal du Comité est de poursuivre le processus d'examen de la gouvernance. Ils ont embauché la société AMCES pour réaliser un examen formel de l'Association et présenter un rapport comportant des objectifs visant l'amélioration de la gouvernance au sein de notre Association. Le Comité de planification a mis en œuvre ces objectifs, qui prévoyaient notamment de réorganiser la structure des comités et de réduire leur nombre. D'ailleurs, le Comité de planification a fusionné avec le Comité des nominations pour former le Comité sur la gouvernance.

Lors d'une réunion du bureau tenue à l'automne dernier, le Comité a également défini les objectifs stratégiques suivants :

- 1. Plaider en faveur de conditions de travail normalisées et positives
- 2. Renforcer les relations avec les parties intéressées
- 3. Influencer l'adoption d'une rémunération et d'avantages sociaux justes et concurrentiels

Le Comité a également élaboré, pour la première fois, un énoncé de mission et de vision de l'Association :

- Mission (quoi, comment, pourquoi)
 - *L'ACJCS protège l'indépendance judiciaire, promeut le respect de la règle de droit et fait valoir les intérêts des juges de nomination fédérale au Canada.*
 - *The CSCJA protects judicial independence, promotes respect for the rule of law and represents the interests of federally appointed judges in Canada.*
- Vision (quelle forme prendrait la réussite)
 - *L'ACJCS aspire à une magistrature de nomination fédérale indépendante, soutenue, sensible et proactive au Canada.*
 - *The CSCJA seeks an independent, supported and responsive federally appointed judiciary in Canada.*

XII. Modifications aux règlements administratifs

La juge O'Brien a informé l'assemblée que, pour pouvoir introduire les modifications structurelles décrites précédemment, des modifications doivent être apportées aux règlements administratifs. Les modifications proposées ont été distribuées avant l'assemblée. La juge O'Brien indique que, outre le nouveau modèle de gouvernance, les modifications introduisent également une limite de trois ans à la durée du mandat des membres du bureau et du conseil, qui pourront se prévaloir de la possibilité de se présenter à nouveau comme candidats pour être réélus jusqu'à deux fois de plus.

La juge O'Brien propose d'approuver les modifications aux règlements administratifs et la juge Deborah Chappel approuve cette proposition. La proposition est adoptée.

XIII. Rapport du Comité des nominations

Le juge Thomas Cyr propose que le comité exécutif de l'Association canadienne des juges supérieures soit formé, pour l'exercice 2022-2023, des personnes suivantes et la juge Julie Dutil appuie sa proposition. La proposition est adoptée.

- Présidente : Michèle Monast (Québec)
- Vice-présidente : Mona Lynch (Nouvelle-Écosse)
- Trésorier : Clayton Conlan (Ontario)
- Secrétaire : Janet McMurtry (Saskatchewan)
- Président sortant : Joel Groves (Colombie-Britannique)

XIV. Transfert de la présidence

Le président, le juge Joel Groves, souhaite la bienvenue à la juge Michèle Monast en tant que nouvelle présidente. La juge Monast remercie le Comité pour la confiance qu'il lui témoigne et promet de préserver l'efficacité et la crédibilité de l'Association, qui représente la vaste majorité des juges de nomination fédérale.

XV. Levée de la séance

La juge Kristine Eidsvik propose de lever la séance et le juge Denis Jacques l'appuie. La proposition de lever la séance est adoptée.

Signé :



Mr le juge Clayton Conlan, secrétaire de l'ACJCS